



La lettre d'info de la commune de St-Yan N°12 Avril 2017

Communauté de communes du Grand Charolais

Forte de 44 communes et 75 délégués communautaires, la nouvelle Communauté de Communes Le Grand Charolais est née au 01/01/2017. La séance d'installation a eu lieu le 17 janvier 2017 à Paray le Monial

Un nouveau président et une nouvelle équipe

Fabien Genet a été élu au premier tour avec 45 voix face à Jean Marc Nesme qui a récolté 26 voix.

Ce sont ensuite 15 vice-présidents qui ont été élus sur proposition du Président.



Les vice-présidents :

1er : André Accary en charge de l'aménagement du territoire

2^{ème} : Noël Pallot en charge du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, des habitants, de la mobilité

3^{ème} Elisabeth Ponsot en charge de l'Administration générale et des ressources humaines

4^{ème} Jean Marc Nesme en charge du budget et des finances

5^{ème} Magali Ducroiset en charge de la communication, de la démocratie locale, de la relation aux usagers

6^{ème} Jean Piret en charge du développement touristique

7^{ème} Gérald Gordat en charge du développement et de l'ingénierie économique

8^{ème} Bernard Laugère en charge du soutien aux activités économiques et des projets économiques locaux

9^{ème} Régis Laurent en charge de la voirie et du développement rural

10^{ème} Gilles Perette en charge de l'environnement

11^{ème} Michel Lassot en charge des travaux d'équipement, des bâtiments intercommunaux et des équipes techniques

12^{ème} Josiane Corneloup en charge des affaires sociales

13^{ème} Eric Braz en charge de la santé, de l'accès aux soins et de la démographie médicale

14^{ème} Jacky Comte en charge de la petite enfance, de la jeunesse et des familles

15^{ème} Bernard Jaillot en charge de la culture et du sport

Les premiers chantiers à mener

La mise en place de ce nouvel EPCI nécessite un travail important au niveau administratif avec la mise en œuvre d'un nouvel organigramme de fonctionnement pour les services, une harmonisation des logiciels de gestion, l'harmonisation des taux de fiscalité. Ceci, tout en continuant la mise en œuvre des différents projets menés par les anciennes communautés de communes. La préparation du premier budget de la communauté de communes est aussi un chantier important, le délai de vote du budget 2017 étant fixé au 31/03/2017, le temps est limité en sachant que l'on ne disposera pas du montant des dotations de l'Etat avant mi mars.

Compte administratif 2016, quelques chiffres...

Comme chaque début d'année, le Conseil municipal a voté les comptes administratifs qui retracent les opérations financières réalisées sur l'exercice précédent. C'est également à ce moment là que les résultats sont connus.

Pour l'exercice 2016, le Conseil municipal a voté lors de sa séance du 21 mars 2017, les comptes administratifs faisant apparaître les résultats suivants :

		Budget commune	Budget assainissement
FONCTIONNEMENT	Dépenses	681 100,19	72 282,23
	Recettes	653 117,86	78 718,07
	Résultat 2016	-27 982,33	6 435,84
	Report des résultats antérieurs	227 452,73	68 624,89
	Résultat cumulé fin 2016	199 470,40	75 060,73
INVESTISSEMENT	Dépenses	117 939,75	34 444,87
	Recettes	199 634,28	177 614,00
	Résultat 2016	81 694,53	143 169,13
	Report des résultats antérieurs	-133 753,09	2 426,61
	Résultat cumulé fin 2016	-52 058,56	145 595,74
	Résultat cumulé des 2 sections	147 411,84	220 656,47

Les travaux réalisés en 2016 ou en cours de réalisation... coûts et financements :

Nature des travaux	Dépenses payées par la commune	FINANCEMENT			
		Région	Etat (DETR, amendes de police, FSIPL...)	Direction de la Poste	Part financée par les fonds propres de la commune
Aménagement de l'APC (Agence Postale Communale)	22 934,00			20 000,00	2 934,00
Travaux du local ADMR	25 051,00		8 653,00		16 398,00
Travaux de voirie	75 957,00		2 033,00		73 924,00
assainissement (tampons pour refection RD 982 par le département)	36 162,00				36 162,00
Rue Jules Ferry (montants estimatifs travaux en cours de finition)	180 800,00	30 277,00	30 277,00		150 523,00

La rue Jules Ferry fait peau neuve

Le chantier de la rue Jules Ferry lancé en 2016 vient de se terminer en se début d'année. Ces travaux importants ont permis un réaménagement complet et une sécurisation des abords de l'école. Nous remercions les riverains qui ont quelquefois pu être gênés par les travaux, mais aussi les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier, plus particulièrement le cabinet INGEPRO, les entreprises Colas, Citéos et Alves espaces verts.



ZOOM SUR...

l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC)

La formation de pilotes professionnels présente à Saint-Yan depuis 1948 s'effectue aujourd'hui sous l'égide de l'ÉNAC.

Le siège de l'ÉNAC est à Toulouse et dispense plusieurs formations orientées vers le domaine de l'aéronautique civile. L'école propose environ 25 programmes de formations différents, incluant des formations d'ingénieurs, de contrôleurs aériens, de pilotes de ligne, et d'instructeurs avions. L'école assure la formation théorique des élèves pilotes de ligne (EPL) pendant huit mois sur son site de Toulouse, et la formation pratique, qui dure 16 mois, est dispensée dans l'un des autres centres de l'école à Montpellier, Carcassonne, Saint-Yan ou Grenoble.

Plus de 10 000 stagiaires sont passés par le centre de formation de Saint-Yan et environ 3000 pilotes de ligne, actuellement en activité dans les compagnies, sont issus du centre. En 1998, le centre de Saint-Yan livrait à son client Vietnamien la première promotion de stagiaires formés « ab-initio »

En 2017 l'ambition est que l'ÉNAC devienne l'école N°1 dans le monde. Pour cela, elle a conclu des contrats avec la Chine, Oman, le Maroc, la Guinée-Equatoriale et le Laos. Elle a aussi recruté 26 EPL en 2016.

L'ÉNAC se présente sous forme de campus et peut loger ses étudiants dans des résidences. Elle dispose aussi d'une cantine. A partir du début des années 2000 le

centre de Saint-Yan a entrepris de très importants travaux de rénovation. Des travaux portant sur les installations, les bâtiments, les méthodes pédagogiques permettent d'accueillir également des formations au bénéfice du GRETA, de la gendarmerie et de L'ESIMA (formations aéroportuaires). Il est à noter que l'ENAC favorise l'économie locale pour ces différents travaux et contrats de maintenance.

L'ÉNAC emploie 46 personnes dont 12 instructeurs de vol et 3 personnels administratifs. La maintenance des avions est effectuée sur site par la division technique forte de 14 techniciens.

Fort de son histoire unique dans le monde de la formation aéronautique, le centre de Saint-Yan est plus que jamais prêt pour les défis de demain et les évolutions continues dans nos métiers de formateur et d'entretien aéronautique.

La flotte de Saint-Yan se compose de :

- 10 Beech 58 Baron bimoteur
- 2 CAP 10 pour la voltige
- 3 TB10 monomoteurs pour les élèves ab-initio
- 8 TB 20 monomoteur
- 3 simulateurs pour la phase de formation vols aux instruments



LUC Tournier

Directeur de l'ENAC depuis le 01/01/2017
42 ans, pilote depuis 20 ans instructeur depuis 8 ans



Des stagiaires venus D'Oman et d'Asie



Election Présidentielle :

- premier tour : dimanche 23 avril 2017
- second tour : dimanche 7 mai 2017

Elections législatives :

- premier tour : dimanche 11 juin 2017
- second tour : dimanche 18 juin 2017

Le bureau de vote de St-Yan sera ouvert de **8 heures à 19 heures** (heures légales locales).

Vous devrez lors du premier et second tour vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale et **vous munir d'une pièce d'identité** si vous votez dans une commune d'au moins 1 000 habitants.

Différents documents prouvant votre identité seront acceptés, voici la liste :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

Une nouvelle carte électorale vous sera envoyée quelques jours avant le 1^{er} tour des élections Présidentielles.

Même si sa présentation n'est pas obligatoire pour voter, elle permet d'identifier plus facilement l'électeur sur la liste électorale.



Calendrier des manifestations

9 avril : marche de trait d'union

30 avril : commémoration de la journée des déportés

1^{er} mai : Thé dansant de la FNACA

3 mai : soirée de lancement de la 4^{ème} édition du Festival St-Yan Scintillant

8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

18 juin : commémoration de l'appel du 18 juin

Du nouveau à St-Yan

Réouverture...

Le restaurant « La Chaumière » a ré ouvert ses portes, nous souhaitons à Mme Brieu une bonne installation et une pleine réussite



Le Stromboli a St-Yan...

Bienvenue également à la pizzeria « Le Stromboli » qui a installé depuis quelques semaines un distributeur de pizzas fraîches à emporter, disponibles 7 jour sur 7, à toute heure du jour ou de la nuit.

Carte Nationale d'identité



Suite à la mise en œuvre du plan « Préfecture Nouvelle Génération » visant à harmoniser les procédures d'instruction des demandes de cartes nationales d'identité, la commune de St-Yan ne peut plus instruire les nouvelles demandes depuis le 22 mars dernier. Sur le territoire, les demandes de carte nationale d'identité devront se faire auprès des villes de Paray le Monial, Digoin ou Charolles, comme cela se fait déjà pour les passeports.

Attention : Ces demandes seront traitées uniquement sur rendez-vous auprès de ces différentes mairies.

Le secrétariat de la mairie de St-Yan reste toutefois à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller dans vos démarches.